

AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES : UNE URGENCE !

Les Français et Françaises subissent depuis plusieurs mois l'augmentation incessante du prix de l'énergie, des carburants, des produits de consommation courante, des matériaux, de l'alimentation, à tel point qu'une part de plus en plus importante de la population, chez les salarié-es, retraité-es, privé-es d'emploi, étudiant-es, ne peut plus subvenir à ses besoins.

Dans le même temps, les marchés financiers prospèrent et les dividendes coulent à flot, si bien que, malgré la situation sanitaire, la reprise économique se confirme avec un taux de croissance estimé autour de 6 % en 2021.

Plutôt que de détruire les garanties collectives des salarié-es, le statut des agent-es de la Fonction publique, de durcir les conditions d'indemnisation des chômeur-ses, il est urgent d'augmenter massivement tous les salaires, les retraites et minima sociaux, de redonner la priorité à l'emploi stable, qualifié et à temps plein (CDI ou sous statut), de permettre l'accès à l'emploi de leur choix à toutes et tous en arrêtant de stigmatiser les privé-es d'emploi.

La crise sanitaire a fait réfléchir de nombreux salarié-es, en activité partielle ou en télétravail, sur leur choix de métiers et l'équilibre vie professionnelle/ vie privée, au regard des bas salaires et des conditions de travail difficiles dans les secteurs d'activité comme l'hôtellerie restauration, avec des horaires coupés et des amplitudes de travail à rallonges.

Dans la santé, les héroïnes d'hier sont les oublié-es d'aujourd'hui. Le Ségur a creusé les inégalités de traitement entre les catégories sans résoudre la question salariale, le manque de lits et d'effectifs.

Le gouvernement poursuit sa politique de fermetures de lits et la logique de privatisation de l'hôpital public. Avec la

5^{ème} vague, il réactive les plans blancs, obligeant les soignant-es à revenir sur leurs congés de fin d'année. Tous les ingrédients sont réunis pour accentuer la fuite des agent-es de l'hôpital public.

Dans le cadre de la conférence de presse du 3 décembre 2021, l'Union Départementale CGT de Loir-et-Cher a lancé une grande campagne pour l'augmentation générale des salaires, avec en 1^{er} lieu celle du SMIC à hauteur de 2000 € brut mensuel, des retraites et minima sociaux.

Si dans les secteurs en pénurie de recrutement, les chambres patronales réfléchissent à prendre des mesures pour rendre leurs professions attractives, il ne faut pas se leurrer. Quand le MEDEF, la CPME, l'UP2A parlent d'augmentations de salaires, on entend baisses de « charges » pour redonner du pouvoir d'achat aux salarié-es.

A la CGT, nous parlons d'augmentation du salaire socialisé, cotisations salariales et patronales comprises.

La bonne volonté patronale ne suffira à obtenir gain de cause.

Les luttes gagnantes des salarié-es nous montrent la voie pour aller arracher de véritables augmentations de salaires. En Loir-et-Cher, une journée de grève a permis aux salarié-es de HMY à Vendôme d'obtenir une augmentation brute de 3 %.

Les agent-es de sécurité de SAMSIC, prestataire de la centrale nucléaire de Saint Laurent n'ont pas eu besoin de se mettre en grève pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications, soit plus de 600 euros de primes.

Les aides à domicile de l'ADMR 41 poursuivent leurs actions pour de vraies augmentations de salaires, tandis que les travailleur-ses sociaux du Conseil Départemental, de l'action sociale privée ou de la Fonction Publique Hospitalière sont entrés en action depuis quelques semaines.

Enfin, depuis le 6 décembre, les ambulancier-es de Jussieu sont en grève illimitée et revendiquent des augmentations de salaires (augmentation du taux horaire des ambulancier-es diplômés d'État à 12,00 euros brut, à 11.32 brut pour les auxiliaires, taxis et secrétaires, un 13^{ème} mois).

En s'appuyant sur ces initiatives, développons les luttes sur les lieux de travail pour faire grandir et converger les mobilisations.

Signez et faites signer la pétition salaires mise en place par la CGT !